

Collectif de parents  
contre l'expulsion de la famille KUCI  
74330 POISY  
07.61.99.69.76  
06.66.66.52.07

Poisy, le 9 novembre 2015

Monsieur le Préfet,

La famille KUCI venue d'Albanie où elle était menacée de mort, vivait jusqu'à maintenant à Poisy et cela depuis 2 ans, à la satisfaction de tous.

Elle a tout fait pour s'intégrer, cours de français, activités sportives et très bons contacts avec les habitants de la commune, malgré des conditions de vie très difficiles.

La famille KUCI a tout quitté en Albanie simplement pour rester en vie.

Elle a connu les camps de réfugiés en Grèce avant de transiter vers l'Italie, puis vers la France où elle a vécu dans des parkings entre Annemasse et Annecy. Il a fallu l'hospitalisation de Walter, le plus jeune, pour des problèmes de santé dus à la précarité, afin que la famille soit enfin logée dignement.

Vous semblez ne pas avoir pris au sérieux la menace de mort par vendetta qui pèse sur cette famille, puisque vous avez prononcé à son encontre une OQTF (obligation de quitter le territoire français).

Et pourtant les assassinats pour ces motifs continuent en Albanie et les autorités Albanaises sont obligées d'avouer qu'elles sont incapables de protéger leurs concitoyens.

Comment peut-on tolérer leur expulsion du 2 novembre dernier et les savoir vivre maintenant dans la peur permanente que l'un deux soit assassiné (aussi bien femme ou enfant, puisque les vendettas récentes ne les épargnent plus)?

Nous les avons chaque jour au téléphone pour les soutenir, leur détresse est palpable et insoutenable pour nous.

Comment peut-on faire vivre un pareil traumatisme à des enfants irréprochables, exemple d'intégration parfaite, qui avaient tant d'espoir en leur nouvelle vie dans notre pays?

Tous leurs copains de classe sont sous le choc et les parents d'élèves indignés!!!

Sur quelle image de la France vont-ils rester?

Nous vous demandons leur retour sur notre commune et leur régularisation sur notre territoire, en leur accordant un titre de séjour pour raisons humanitaires.

Nous sommes conscients que l'incarcération pour des faits très graves de Monsieur KUCI n'a pas joué en leur faveur, mais peut-on laisser les enfants et leur maman payer de leur vie?

D'ailleurs Madame KUCI avant son expulsion constituait un dossier de demande de divorce afin de préserver à tout prix ses enfants.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Le collectif de parents

En copie à :

Monsieur Bernard ACCOYER Député  
Monsieur Pierre Bruyère Maire de Poisy  
Le Dauphiné Libéré  
L'Essor Savoyard  
Librinfo 74.fr  
Radios locales